



Année non connue



2016

BULLETIN MUNICIPAL DE FOULEIX

N°5 – mai 2016

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Nous vivons une période de changement à l'échelle de notre territoire. En effet, deux évolutions importantes vont se produire en 2016 et 2017.

En premier lieu, **l'école de Fouleix** accueillera deux classes à la rentrée prochaine,. C'est la première étape avant la constitution d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal élargi qui impliquera 7 communes et 3 pôles scolaires à 2 classes (dont Fouleix) à partir de la rentrée 2017 (voir article ci-dessous).

Je me réjouis de cette avancée qui permettra aux parents de nos communes de continuer à scolariser leurs enfants dans une école rurale de proximité, disposant de tous les moyens pour dispenser un enseignement de grande qualité.

En second lieu, au 1^{er} janvier 2017, notre actuelle Communauté de Communes rejoindra la **Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux**. Nous préparons activement l'intégration à ce nouveau périmètre avec les élus du Grand Périgueux. Je participe, bien entendu, à ces discussions, en faisant valoir les spécificités de notre monde rural et ses nombreux atouts.

Je puis vous assurer que votre Conseil Municipal veillera attentivement à ce que cette nouvelle étape territoriale devienne une chance pour notre commune.

Je reste à votre écoute si vous souhaitez des précisions quant à ces deux évolutions importantes à venir.

Bien à vous,

Emmanuel LEGAY

LA REORGANISATION DES ECOLES

L'Education nationale souhaite réduire le nombre de classes uniques en Dordogne pour 3 raisons :

- C'est le souhait exprimé par les parents préférant que leurs enfants changent moins souvent d'école
- C'est le souhait des enseignants qui souhaitent travailler en équipe et ne plus être seuls avec les enfants
- C'est le souhait de l'Education Nationale notamment pour assurer les remplacements.

Un appel à projet a été lancé par l'Education nationale pour connaître les écoles prêtes à se regrouper pour tendre vers cet objectif.

Notre projet de modifications du **Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)** a été validé par les services de l'Etat. Ainsi :

- **En septembre 2016**, la classe de Saint-Michel de Villadeix sera transférée à Fouleix qui accueillera donc 2 classes (CP/CE1 et CE2/CM1/CM2). La maternelle restera à Saint Laurent des Bâtons
- **En septembre 2017**, les communes de **Saint-Michel de Villadeix, Saint Amand de Vergt et Fouleix** rejoindront le RPI de **Beauregard et Bassac/Saint Mayme de Pereyrol/Grun Bordas**. La répartition des niveaux se fera de la manière suivante :
 - **Beauregard et Bassac et Grun-Bordas** accueilleront chacune 2 classes : maternelles et CP/CE1/CE2. Les enfants de Fouleix seront accueillis à Beauregard-et-Bassac.
 - **Fouleix** accueillera 2 classes de CM1/CM2, issus de l'ensemble des communes du nouveau RPI

Des garderies et du transport scolaire seront bien sûr proposés aux parents pour accompagner la scolarité.

Afin d'informer les parents, des réunions ont déjà eu lieu. D'autres seront programmées pour préciser l'organisation qui sera mise en place pour répondre aux besoins

SIGNALETIQUE

Le Conseil Municipal a noté que la signalétique générale de la commune, aussi bien directionnelle que les panneaux des lieux-dits, s'était dégradée au fil des années et était maintenant en mauvais état, déficiente, voire même absente.

Il a donc été décidé de **remettre en état et compléter** les panneaux indicatifs sur la commune, au cours du **2° semestre de cette année**.

IMPORTANT : Si certains d'entre vous désirent une signalétique professionnelle pour leur activité, qu'ils se fassent connaître auprès de la mairie avant **le 30/06/2016**.

Au-delà, les demandes ne pourront plus être prises en compte.

CHASSE AUX PIGEONS

L'église, et particulièrement le clocher, étaient squattés par une colonie de **pigeons** mélomanes, toujours plus importante année après année.

Une quantité très importante de fiente recouvrait donc tous les éléments du clocher : sol, cloches, ogives, ainsi que l'intérieur de la tour ronde latérale.

Une entreprise spécialisée a donc été chargée d'équiper toutes les ouvertures en ogive du clocher de **filets spéciaux** empêchant dorénavant l'accès aux volatiles indésirables.

De même, toutes les surfaces planes pouvant servir de "reposoirs" à pigeons ont été équipées de **picots** pour éviter le stationnement des mélomanes.

Les résultats sont déjà visibles !

IMAGES DE FOULEIX

Pour chaque bulletin municipal, nous utilisons **d'anciennes images de notre village** que nous mettons en comparaison avec les mêmes vues actuelles.

Mais notre « stock » d'images anciennes **s'épuise** !

Aussi, **nous faisons appel à vos archives** : si vous possédez des photos, images de lieux reconnaissables de notre commune, et que vous souhaitez les partager, nous vous remercions de prendre contact avec la mairie. **Vos images seront scannées** et vous pourrez repartir avec !

Nous vous remercions par avance de votre collaboration

LE SITE INTERNET DE FOULEIX

Depuis quelques temps maintenant, votre commune dispose d'un site internet : www.fouleix.fr

Vous y trouverez des informations pratiques, un agenda, des liens vers des démarches administratives,...

Si vous avez des informations à faire connaître, ou des suggestions pour améliorer ce site, n'hésitez pas à nous contacter !



La page d'accueil du site internet

LE BUDGET 2016

Le budget primitif 2016 vient d'être voté. Au niveau du fonctionnement, les postes budgétaires évoluent peu par rapport aux années précédentes.

Le Conseil a décidé de faire évoluer 2 taux : la taxe d'habitation passe de 9,03 % à 9,1 % et le foncier bâti de 8,42 à 8,8 %. Il était, en effet, nécessaire de simplement suivre l'inflation. Cela représentera en moyenne 4 euros par habitant, somme que votre conseil a estimé raisonnable après de nombreuses années de stabilité.

Au niveau de l'investissement, le budget prévoit l'entretien du réseau routier, l'aménagement de la sortie ouest du bourg, un local technique adossé à la salle de fêtes et la réfection de la signalétique (voir article ci-contre)

LA FETE DE FOULEIX

Le comité des fêtes vous informe que la fête votive aura lieu le **SAMEDI 2 JUILLET 2016**.

Au programme, concours de pétanque l'après-midi et repas en soirée. Pour tous renseignements ou réservations, vous pouvez contacter la présidente Sabrina Mallet au 06-78-93-31-18.

VOTRE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie :

Le mardi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tel : 05-53-54-91-40

Mail : mairie.fouleix@gmail.com